

BERCHERES LES PIERRES

#24
BULLETIN

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2024



Notre village,
notre vie !

BERCHERES LES PIERRES

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2024

#24
BULLETIN

ACTUALITÉS

[04]

- [04/05 Conseil Municipal des Jeunes
- [05 Mission décorateurs
- [06 Ecole de la Pierre Blanche
- [07 Une ATE à Berchères
- [07 La bibliothèque Les Milles Feuilles

TRAVAUX - FINANCES

[08]

- [08/09 Point sur les travaux
- [10 Point sur les finances
- [10 Nouveaux horaires éclairages publics

ETAT CIVIL

[20]

- [20 Bienvenue
- [21 Recensement citoyen
- [22 Information cambriolage
- [23 Tarifs périscolaires et communaux
- [23 Naissance - Décès - Mariage
- [23 Médailles d'honneur du travail
- [24 Infos/brèves
- [24 Brèves civisme et bon sens
- [24 Numéro et contacts utiles
- [24 Tribune de l'opposition

ASSOCIATIONS

[14]

- [14 : Asso Berch-Pierre
- [15 : BLP 1254
- [15 : Moto Club
- [16 : ASB Football
- [16 : Asso Ambiance Beauceronne
- [17 : Asso APE
- [17 : Journée du patrimoine
- [18 : Vive la vie
- [18 : Ruisseau de Lune
- [19 : ASCB Pétanque
- [19 : Tennis Club

RETROSPECTIVE

[11]

- [11 à 13 Notre village au jour le jour...

URBANISME

[23]

- [25 Déclarations - Permis
- [25 Demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées

COMMERCE / ARTISANAT

[25]

- [26 à 27 les artisans et les commerçants de notre commune

Responsable de la publication : Jean-Claude Breton
Remerciements aux personnes qui ont participé à ce numéro et aux responsables d'Associations
Pré-presse : alainvelard.com - 325924009
imprimé en France / 500 exemplaires gratuits
Crédits photo/Illust : alain velard - DR - Adobe

la version du bulletin est disponible en ligne sur www.berchereslespierres.fr

MAIRIE DE BERCHÈRES-LES-PIERRES

17, rue de la Mairie - 28630 Berchères-les-Pierres
Tél : 02 37 26 02 08

Courriel : mairie@berchereslespierres.fr

HORAIRES

Permanences : le lundi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 16h00 à 18h30.

Permanences téléphoniques : lundi et mercredi 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00.

vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Rendez-vous avec le secrétariat : le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Édito

M

Jean Claude BRETON
Maire de Berchères-les-Pierres

Madame, Monsieur,
Chers Berchérois,

Notre commune avance, différents projets ont abouti cette année, d'autres verront le jour en 2024.

Les travaux d'agrandissement du cimetière sont bien engagés, ils devraient être terminés en début d'année 2024. La réfection de la voirie dans les rues de la Garenne et du Hazard a considérablement amélioré l'accessibilité et le confort de nos résidents, ceux-ci ont d'ailleurs été consultés sur des aménagements de sécurité.

En regardant vers l'avenir, la réfection des rues de la Piscine et du Four Banal sera au cœur de nos priorités pour continuer d'améliorer et d'entretenir les voiries communales.

De plus, nous prévoyons de poursuivre les travaux d'isolation de la salle polyvalente et de l'école maternelle, renforçant ainsi notre engagement envers des infrastructures éco-responsables, moins énergivores. Ces travaux permettront, de surcroît, de redonner « un coup de jeune » à l'intérieur de notre salle polyvalente et d'y accueillir agréablement le repas des aînés, les moments conviviaux, ainsi que les locataires de cette salle, associations ou particuliers.

Côté finances, vous avez reçu récemment votre avis d'échéance pour la taxe foncière. Vous avez certainement remarqué que le montant a augmenté, l'Etat ayant décidé de revaloriser toutes les bases locatives de 7.1%. Concernant les taux communaux, comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé de ne pas les augmenter.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous ceux qui œuvrent en faveur de notre village et de sa qualité de vie : nos employés communaux pour leur professionnalisme et leur engagement au service de tous, les membres des associations qui participent à la vie et au dynamisme de notre village, ainsi que les décorateurs du Comité des Fêtes qui imaginent chaque saison de nouveaux décors mettant le lavoir et la mare de Chamblay à l'honneur.

Enfin, une dédicace spéciale à M. Brette, artiste local, qui après avoir offert la Marianne apposée sur le mur de la mairie, a décoré la façade rénovée de l'école, d'une magnifique structure en fer.

Nous sommes reconnaissants de votre soutien continu et nous continuerons, comme nous l'avons fait jusque-là, à défendre notre village, ses habitants et le bien vivre ensemble.

Au nom du Conseil Municipal nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour les fêtes et une année 2024 pleine de succès et de prospérité.

Le Maire
Jean-Claude BRETON

Le Conseil Municipal des Jeunes

Nous avons eu le plaisir d'ouvrir nos portes à un nouveau CMJ cette année. La formule est un peu différente de celle de la dernière édition ; en effet, nous avons opté pour un conseil municipal des jeunes et non plus un conseil municipal d'enfants.

7 jeunes entre 13 et 18 ont postulé et nous ont retrouvé samedi 23 septembre en mairie pour faire acte de candidature : **Gwendal, Hogan, Pauline, Arthur, Gabriel et Nathan** constituent donc notre nouveau CMJ.

Ce ne sont pas des inconnus, puisqu'hormis Gwendal et Arthur, ils faisaient déjà partie du CMJ ancienne formule. Continuer l'aventure était pour eux une évidence et nous en sommes très heureux car durant les 2 ans où ils ont porté l'écharpe, nous n'avons eu qu'à nous louer de leur présence : marché de Noël,

manifestations patriotiques, fête de la musique, semaine des animations sportives en milieu rural, ils se sont beaucoup investis et souhaitent continuer à le faire.

Nouveauté sur ce mandat, ils auront la gestion d'un petit budget municipal leur permettant de mettre en œuvre leurs idées et de les confronter aux réalités tant juridiques que budgétaires de la gestion d'une commune.



Pour la 3^{ème} année consécutive, le conseil municipal des jeunes, le comité des fêtes et tous les bénévoles qui le souhaitent, ont organisé le marché de Noël le vendredi 2 décembre dernier en nocturne.

Dès le mois de septembre, tous se sont mis au travail pour définir les contours de cette manifestation phare de la commune. Cette année, pour la première fois, après deux années en journée, le marché s'est tenu en nocturne et dans la cour de l'école, emplacement plus sécurisé et moins exposé aux éléments. Toutefois, ce vendredi, pour la première fois en 3 ans, le temps était froid mais sec et a grandement participé au succès de l'évènement.

Cette année, le CMJ et les bénévoles ont opté pour des produits de bouche uniquement, tout en ouvrant la manifestation à des exposants extérieurs qui ont proposé des objets artisanaux sur le thème de Noël ainsi que des préparations florales.

L'APE nous a rejoint cette année encore avec un joli stand de vente de sapins dans la cour et un atelier bricolage de Noël en intérieur qui a eu beaucoup de succès. Juliette et Annick nous ont proposé à la vente, toujours au bénéfice de l'école, de superbes anges en papier recyclé qui ont rencontré un franc succès.

Tous ont beaucoup travaillé, dès la veille, pour que les stands soient montés, décorés et achalandés dès 16h30. Chacun à son poste, le marché est une manifestation à l'organisation millimétrée.

Le matin de très bonne heure, les cuisiniers étaient déjà aux fourneaux pour vous proposer : crêpes, gaufres, sablés, cookies, roses des sables, pains d'épices, vin chaud, chocolat chaud... et pour la première fois tartiflette. Dès 11h00, l'équipe de bâtisseurs était à pied d'œuvre, à 15h00, enfin nous avons accueilli nos premiers exposants.



Un remerciement tout spécial à notre fanfare qui a travaillé toute l'année pour offrir ce joli moment aux enfants.

Ouvert à 16h30, le marché a rapidement été victime de son succès puisque nous avons écoulé pas moins de 60 crêpes, 30 gaufres, 15 paquets de cookies, 20 paquets de sablés, 20 roses des sables, 6 litres de vin chaud, 80 parts de tartiflette, 43 assiettes d'huitres accompagnées de vin blanc...

A 18h30, la chorale des enfants, accompagnée de notre fanfare, nous a offert un beau spectacle revisitant nos plus grands standards musicaux.

Enfin, une quarantaine de convives ont terminé la soirée au chaud dans la salle polyvalente pour déguster une tartiflette chaude et revigorante.



Je ne saurais terminer cet article sans les remercier nommément dans l'ordre où ils me viennent (pardon si j'en oublie) : Jean-Claude et Yvelise, Philippe et Dany, Alain et Evelyne, Lucien et Maryline, Franck et Sylvie, Benoit et Sandrine, Bernard et Cathy, Michel, Delphine (qui nous a offert les 25 kilos de pommes de terre nécessaires à la tartiflette), Frédéric, Michel, Juliette et Annick ; nos employés municipaux : les 2 Laëtitia, Caroline et Xavier ; nos



enseignants : Lauréline, Florence, Clémence et Pierre qui ont mis à disposition du marché de charmants objets fabriqués par les enfants.

Enfin, un remerciement tout spécial aux membres du CMJ pour leur enthousiasme et efficacité.



Mission : décorateurs

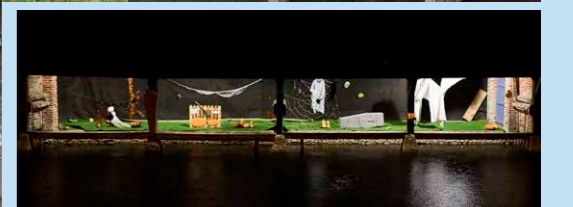
Ete Rentrée Noël Halloween

Vous devez les connaître, vous les avez forcément vu en pleine besogne, été comme hiver, au lavoir ou à la mare. Qui ?



Et bien notre équipe de décorateurs quasi professionnels.

Les mises en scène du lavoir ce sont eux, celles de la mare de Chamblay encore eux.



C'est une petite équipe soudée et efficace : Alain, Evelyne, Lucien, Maryline, Benoit, Franck, Cathy, Philippe, Michel, Yvelise, Frédéric et ils ne demandent qu'à accueillir de nouveaux membres. Si vous aussi vous aimez bricoler, dessiner, et peindre, ou simplement passer un bon moment en œuvrant pour l'embellissement du village, alors n'hésitez pas, venez les rejoindre.

École de la Pierre Blanche

Cette année, l'école compte 91 élèves de la PS (petite section) au CM2 répartis de façon suivante :

- PS / MS / GS avec Lauréline Rosado ainsi que Malaurie Allioux (le lundi), avec l'aide de Jocelyne Oberdieder (ATSEM).
- GS / CP avec Florence Kahraman aidée par Estelle Renult
- CE1 / CE2 avec Clémence Louvet
- CM1 / CM2 avec Pierre Garreau

La direction est assurée par Lauréline Rosado. Son jour de décharge est le lundi. Il est donc possible, ce jour-là, de la rencontrer pour tout ce qui concerne l'école sur RDV au préalable.

Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous :

- par voie postale :

6, rue de la mairie 28630 BERCHERES LES PIERRES

- par mail :

ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr

- par téléphone :

02 37 36 01 61

Sur l'année 2022/2023, les classes ont bénéficié de divers projets :

- Participation à l'opération Nettoyons la Nature le vendredi 23 septembre. Ce qui nous a permis de procéder au nettoyage des abords de l'école et de quelques rues du village. Les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets et à la prévention de l'environnement
- Semaine du goût : chaque classe a mené un petit projet autour du goût. Le mardi 11 octobre 2022, toutes les classes ont pris un petit déjeuner équilibré ensemble.
- En octobre, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allées à la découverte du patrimoine chartrain : visite de la cathédrale et du musée des beaux-Arts pour les CE1/CE2, visite et activités archéologiques au Val Saint-Martin pour les CM1/CM2
- La veille des vacances d'automne, l'école s'est parée des couleurs d'Halloween et fut envahie de monstres, sorcières, fantômes et autres.
- La veille des vacances de Noël, nous avons revêtu nos plus belles tenues de Noël et nous remercions la mairie pour le goûter qu'elle a offert aux enfants de l'école.
- En janvier : les classes de CE et CM sont allées écouter un concert à Mainvilliers dans le cadre des JMF et toutes les classes ont pu bénéficier de l'intervention d'une guide sur la période médiévale.

- Le 6 février 2023 : les classes de PS / MS / GS et GS / CP ont visité le château de Châteaudun
- Le 3 mars 2023, le carnaval ayant pour thème « LE MUSEE », vous avez pu admirer les enfants-tableaux défilant dans les rues du village.
- Le 20 juin : Sortie au centre « Vacances FARWEST » à Sarge/Braye (41) : journée consacrée aux cow-boys et aux indiens pour toutes les classes
- Le 30 juin : fête de l'école sur le thème du FAR WEST

Quelques projets viennent se rajouter pour l'année 2023/2024 :

- Sorties sur Chartres : Musée des Beaux-Arts, Cathédrale et découverte de la basse ville
- Bal de Millenotes par le CCDM (offert par la mairie)
- Chorale de Noël lors du marché de Noël
- Concerts avec les JMF
- Visite et ateliers sur les contes de Perrault au château de Breteuil
- Rencontres en chantant
- Visite du clos Lucé à Amboise

N'OUBLIEZ PAS DE VENIR A NOTRE FETE DE L'ECOLE
(THEME DES JEUX OLYMPIQUES) LE 28 JUIN 2024

Si nous pouvons réaliser toutes nos sorties c'est grâce aux parents d'élèves car ils nous accompagnent lors de ces sorties, et leur présence nous est indispensable. D'autre part l'A.P.E. organise tout au long de l'année des manifestations qui rapportent de quoi financer nos projets. Nous tenons donc à remercier vivement l'A.P.E. pour ses actions toujours efficaces !

Nous remercions aussi Mesdames Cathy Saliege et Yvelise Tricheux qui nous permettent d'emprunter tous les jeudis des livres à la bibliothèque, et qui nous organisent régulièrement des animations (jeux, lecture de contes...).

L'équipe pédagogique et les enfants de l'école vous souhaitent une très belle année 2024 !



Une A.T.E. à Berchères ? Kézako ?

Le concept s'inspire des Aires Marines Éducatives (A.M.E.), nées en 2012, en Polynésie Française, lorsque les élèves de l'école de Vaitahu ont souhaité s'occuper d'une zone littorale en face de leur école. Depuis 2016, les aires marines éducatives sont mises en œuvre sur tout le territoire français par l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B.). Encouragé par l'intérêt grandissant pour ce projet pédagogique, l'O.F.B. a adapté le dispositif aux milieux terrestres et a lancé les Aires Terrestres Educatives (A.T.E.) afin de confier la gestion participative, à des élèves et leur enseignant, d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière ou de parc urbain. Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et éco-citoyen.



Notre classe, avec Damien Amoric (OFB) devant les locaux de l'OFB.

L'OFB, dont un bureau est installé à Berchères, a proposé à l'école de faire partie de ce dispositif. Nous avons bien évidemment répondu positivement à cette invitation ! Avec le soutien de la municipalité nous avons choisi de délimiter une zone terrestre d'un

hectare environ (située sur des parcelles communales dans le bois de la Garenne) qui servira de support pédagogique au projet. Lorsque nous aurons fait un état des lieux approfondi de notre A.T.E., nous réaliserons régulièrement des sorties pédagogiques afin de rencontrer des professionnels du territoire et les porteurs de savoirs locaux. C'est pourquoi l'association Eure et Loir Nature, ainsi que les agents de l'OFB, interviendront régulièrement dans notre classe. Par la suite, nous proposerons et mettrons en œuvre des actions de préservation de la biodiversité, et ferons une demande de labellisation du projet Aire Terrestre Educative. La création d'un conseil des enfants, élèves de notre classe de cm1/cm2, permettra de discuter de la gestion de cette A.T.E. Ce projet nous formera à l'éco-citoyenneté et au développement durable, permettra la reconnexion à la nature et à notre territoire, et favorisera le dialogue avec les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...)

Ce projet éco-citoyen s'inscrit donc pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire pour mes élèves !

Pierre Garreau



La classe choisit son ATE dans le bois de la Garenne, avec Marie Nicole (Eure et Loire Nature) et Marine Colombey (OFB).

Bibliothèque « LES MILLE FEUILLES »

Nous avons la joie d'accueillir une nouvelle bénévole, Anita Vallée, que vous pourrez rencontrer le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite. Grâce à la générosité de la municipalité, nous achetons les dernières nouveautés, comme cette année :

- « Veiller sur elle » de J.B Andrea (prix Goncourt 2023)
- « Triste tigre » de Neige Sinno (prix Fémina)
- « Panorama » de Lilia Hassaine (prix Renaudot des lycéens)



Et bien sûr les nouveaux Lévy, Lemaître, Martin Lugand, Julie Héraclès, Grimaldi et de nombreux autres également.

Et à la requête de nombreuses lectrices, nous acquerrons la série à succès de Lucinda Riley, « les sept sœurs » composée de huit volumes addictifs. Vous resterez plongées dans la lecture (plus de ménage, plus de cuisine...)

Nos projets d'animation pour cette année 2024 :

- Depuis 25 ans, le petit sorcier imaginé par J.K.Rowling a conquis lecteurs et spectateurs partout dans le monde. Nous projetons donc de consacrer ce début d'année 2024 à une exposition ludique avec D.V.D, livres, jeux sur ce personnage pour les enfants à partir de 6 ans.
- Une autre exposition « les poussins de Ponti » adressée aux enfants à partir de 3 ans, vous sera présentée en mars-avril 2024.
- Un jour, les poussins sont entrés dans les livres de Claude Ponti et ils n'en sont pas ressortis. Ils s'y sentent chez eux, ils font pas mal de bêtises, surtout Blaise, le poussin masqué. Les enfants pourront participer aux jeux de stickers, puzzles, jeux de société et feuilleter les albums.

L'époque de la Chandeleur sera l'occasion de nous réunir au cours d'une fin d'après-midi crêpes.

Nous vous attendons nombreux pour deviser des nouveautés littéraires, en nous enrichissant mutuellement, en partageant nos coups de cœur.



Point sur les travaux 2023

Comme nous l'avons évoqué dans l'édito de l'an passé, la commune, comme ses habitants, est touchée par une inflation forte. Dans ces temps compliqués, il est de notre devoir d'être raisonnables dans nos dépenses. L'investissement « travaux » de la commune ne doit pas échapper à cette règle.

Il en va de l'indépendance financière de Berchères-les-pierres, de ce que nous léguerons mais aussi de vos impôts que le conseil municipal s'efforce de ne pas augmenter.

Pour autant, nous ne sommes pas restés sans rien entreprendre pour améliorer le quotidien de tous ou pour préserver les biens communaux.

Pour exemple, **une rénovation intérieure a été entreprise dans l'ancien presbytère** avant le changement de locataire et celle-ci se poursuivra par une amélioration de l'isolation et peut-être un ravalement de façade.

Nous avons aussi entrepris **la rénovation des voiries des rues du Hazard et de la Garenne** qui donnaient de grands signes d'usure. Après discussion avec les habitants, nous envisageons de tester un nouvel aménagement de la rue du Hazard pour mieux la sécuriser...

Sur ce sujet, la prochaine étape sera **la rénovation prioritaire de la rue du Four Banal et de la rue de la Piscine** qui sont en cours de chiffrage. Nous envisagerons la rénovation d'autres rues par la suite sous les conseils de nos partenaires.



Concernant l'école, la cour des petits bambins a profité d'une **réparation importante du revêtement extérieur** afin d'éviter les chutes et les infiltrations d'eau.

A l'heure où j'écris cette rubrique, **un système de renouvellement et de filtration de l'air est en cours d'installation sur l'école primaire**. La prochaine étape sera **d'isoler le bâtiment par l'extérieur et de changer les thermostatiques des radiateurs** toujours dans un souci d'économie d'énergie et de confort. Nous prévoyons aussi de **mettre en place un éclairage extérieur pour une meilleure sécurité** quand le temps est sombre. Enfin, nous étudions **l'amélioration de la salle polyvalente** en isolant et en remplaçant les plaques du plafond.

Comme vous avez pu le constater, **nous avons entrepris des travaux d'agrandissement du cimetière** de la commune et certains murs fragilisés par le temps seront réparés par la même occasion.

Dans le même registre, **une expertise du toit du clocher de l'église a été réalisée dont nous devrions avoir les conclusions d'ici peu et qui déterminera nos obligations de travaux**.

Point sur le bassin de rétention

Le bassin de rétention des eaux pluviales est **toujours bloqué pour des raisons politiques par l'agglomération depuis 2021** (nous avions d'ailleurs publié dans notre bulletin 2023 la lettre de Chartres Métropole sur le sujet). Nous ne nous décourageons pas et avons repris contact avec le Vice-président de l'agglomération en charge de la GEMAPI avec l'espoir de voir se concrétiser cet ouvrage nécessaire à la sécurité de nos habitants.

Nous vous informerons des suites de nos démarches.

Point sur la ferme Lemaire



Le projet de logements sociaux sur l'ancien site de la Ferme de M. Lemaire a été impacté par la forte hausse des coûts de la construction. Suite à l'appel d'offres qui a été lancé par Chartres habitat, une seule réponse est parvenue dans leur service et elle était 30% au-dessus de l'enveloppe prévue. Chartres Habitat a relancé une nouvelle consultation pour 2024 en lien avec un autre projet dans une autre commune de l'agglomération.

Ces logements se situant dans la zone concernée par la supervision de l'Architecte des bâtiments de France, ils devront obligatoirement s'intégrer dans l'architecture locale.



ET LES PERSPECTIVES 2024

En 2024, le lavoir ne sera pas en reste, nous avons prévu l'installation d'une zone de plantation directement en terre qui favorisera l'absorption de l'eau et la biodiversité.

Un chantier de rénovation sur l'atelier actuel va également être ouvert pour remettre aux normes l'électricité, remplacer la porte coulissante vieillissante et changer l'éclairage pour le confort de nos agents. Je profite d'ailleurs de cet édito pour les remercier de leur travail tout au long de l'année sur les chantiers cités mais aussi sur l'entretien quotidien de notre village.

Nous travaillons sur de nombreux autres sujets d'aménagement et nous espérons qu'ils verront le jour comme la piste cyclable, le bassin de rétention des eaux pluviales, l'obtention de notre première fleur, l'achat d'une citerne de récupération d'eau...

Ces dossiers sont complexes et ne dépendent pas que de notre volonté mais nous nous efforçons d'avancer... Le Conseil municipal sera informé de l'avancée du dossier et sera consulté pour l'attribution des logements.

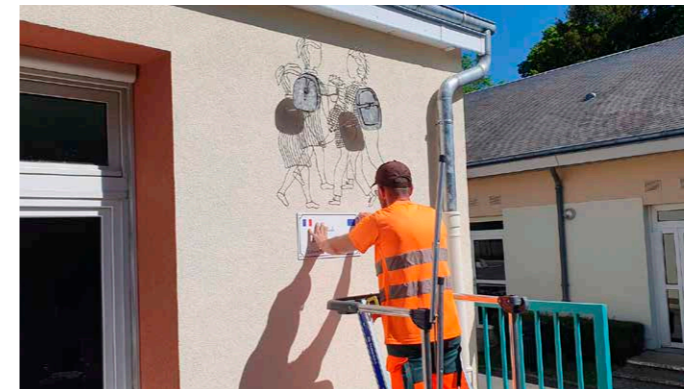
En outre, **ce projet de logements sociaux locatifs doit nous permettre de stabiliser les effectifs de notre école actuellement en baisse**. La démographie locale et nationale nous donne les mêmes indicateurs : les familles ont moins d'enfants et de plus en plus tard. D'autre part, le marché de l'immobilier a subi une très forte baisse du fait de l'augmentation des coûts du crédit.

Les maisons se vendent moins, les primo-accédants à la propriété ont plus de mal à obtenir un crédit. Dans le même temps, la demande en logement social de qualité en zone rurale n'a jamais été aussi importante, aussi nous espérons une conclusion positive de ce dossier dans le courant de l'année 2024.

Point sur l'atelier municipal

Notre projet d'atelier Municipal a lui aussi subi la hausse sans précédent des coûts de construction. Nous avons engagé, en son temps, des travaux d'études réalisés par un architecte (obligatoire au vu de la surface à construire) pour un montant de 7200€ HT. Hélas, malgré la qualité du projet et son intérêt pour notre commune, **il aurait été déraisonnable de s'engager dans une construction dont le prix avait augmenté de près de 40%, au risque de mettre en péril nos équilibres financiers**.

Aussi, avons-nous décidé collectivement de surseoir à sa réalisation, dans l'attente d'un retour à des coûts de construction plus en phase avec nos finances.



Point sur les travaux à l'école

Ces bâtiments vieillissants ont nécessité **des travaux d'isolation et une réflexion sur la gestion de l'énergie consommée**.

Ce qui a été fait pour la première phase en 2022 et ce qui sera achevé en 2024 avec la partie salle polyvalente et les classes maternelles. Ce dernier bâtiment, bien que plus récent, date de 1973 avant le premier choc pétrolier et n'est donc pas ou très peu isolé. Investir dans son isolation et son entretien permet de maintenir nos bâtiments communaux en bon état d'usage et de fonctionnement avec des coûts énergétiques maîtrisés.



Point sur les finances

La fin 2023 arrive à grand pas et il est temps de vous présenter le bilan financier de votre commune. Nous avons clôturé le budget principal de l'année 2022 avec un excédent de 360 500 € et un endettement par emprunt de 328 620 €, c'est-à-dire que la commune pourrait rembourser l'intégralité de ses emprunts avec son excédent annuel.

En 2023, tout comme en 2022, notre commune a subi, comme tout le monde, l'inflation et l'augmentation du coût des énergies. Toutefois, la politique d'investissement lancée dans l'isolation des bâtiments communaux nous a permis de contenir ces augmentations.

Les prévisions au 8 décembre sont les suivantes : nous devrions clôturer le budget principal 2023 avec un excédent d'environ 390 000 € et un endettement par emprunts de 285 300 €.

Pour tenir ces chiffres et ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune, nous avons dû faire des choix dans les investissements et les dépenses de fonctionnement. Nous avons donc repoussé une nouvelle fois la construction de l'atelier municipal et reporté le chemin de contournement agricole d'une année. Nous avons privilégié les investissements nous permettant de contenir les dépenses de fonctionnement, énergétique notamment, d'assurer le bien-être des habitants de notre village et de maintenir une empreinte environnementale vertueuse.

FONCTIONNEMENT RECETTES	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES	INVESTISSEMENT DÉPENSES
20 261 € autres produits	180 726 € Charges à caractère général	2 672 € transfert entre sections	36 871 € Emprunts et dettes assimilées
111 901 € produits de services, atténuations de charges	320 716 € Charges de personnel et frais assimilés	47 717 € Dotations, fonds divers et réserves	218 360 € Immobilisations corporelles
124 608 € Dotations, subventions	75 123 € Autres charges	84 755 € Subventions d'investissement	
388 199 € Impôts, taxes et Fiscalité locale	7 383 € Charges financières	231 972 € Subventions d'investissement	
360 500 € Excédent 2022	421 520 € futur excédent 2024 capacité d'investissement		
	51 % Charges de fonctionnement		14 % capital emprunts
	7 % intérêt emprunts		86 % investissement de la commune
	42 % futur excédent 2024 pour investir		

Nous travaillons déjà sur le prochain budget qui sera voté au cours du 1^{er} trimestre 2024. L'orientation des investissements 2024 sera la même que pour 2023. Nous prioriserons les investissements nous permettant encore et toujours de contenir les dépenses de fonctionnement notamment énergétiques avec l'isolation de nouveaux bâtiments communaux :

- 2nde phase pour l'école,
- toiture de la mairie,
- salle des fêtes.

De même, nous prévoyons de continuer à investir dans la valorisation de notre patrimoine par l'isolation de la toiture du presbytère, bien immobilier appartenant à la commune et loué à son bénéficiaire. Nous envisageons également la réfection d'une à deux rues de notre village.

Enfin, Nous souhaitons continuer à fleurir notre village tout en diminuant notre consommation d'eau et en limitant l'impact environnemental. Ces projets d'investissements seront débattus à réception des devis lors d'une commission des travaux et finances.

Nouveaux horaires pour les éclairages publics

Comme vous avez tous dû vous en apercevoir, les horaires d'allumage des réverbères de notre commune ont évolué à la baisse.

En effet, le coût toujours plus élevé de l'énergie nous a obligés à des sacrifices visibles. En cette période hivernale l'allumage a lieu de 6h00 à 8h00 le matin et le soir de 18h00 à 22h00 (23h00 le week-end) - hormis durant la période des fêtes de fin d'année ou l'allumage a été prolongé jusqu'à 1h00 du matin.

Ces sacrifices nous ont toutefois permis d'amortir la facture élevée d'électricité.

Nous avons dépensé 10 292.03 € en 2022 pour une consommation annuelle de 61 988 kWh. Pour 2023, hormis le mois de décembre toujours en cours à l'heure où nous préparons ce bulletin, nous avons dépensé 14 181.61 € pour une consommation de 45 406 kWh.

Nous avons donc baissé notre consommation d'environ 16 000 kWh quoique notre facture ait augmenté de près de 4 000 €.

Notre village au jour le jour ...

3 mars 2023 « Carnaval de l'école »

Notre village a vu défiler les enfants de l'école à l'occasion du Carnaval ; comme toujours la joyeuse cavalcade colorée faisait la part belle à l'imaginaire et au talent. Un grand bravo aux enseignants et aux enfants.



7 mai 2023 Repas des anciens

C'est sous le signe des Antilles que nous avons eu le plaisir de réunir les Berchérois âgés de plus de 68 ans qui le souhaitent. Des plats typiques de ce beau département d'outre-mer ont régalé les convives qui ont pu profiter d'un spectacle de biguine.



moins ennuyé dansé !

8 mai 2023 « Commémoration patriotique »

C'est au son de la fanfare du village que M. le Maire, les membres du conseil municipal, les jeunes du CMJ et la population ont commémoré la capitulation allemande de 1945 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente

19 mars 2023 « Commémoration patriotique »

M. le Maire et ses adjoints ont commémoré en compagnie de la population et des jeunes du CMJ la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le dépôt de gerbe au son de la fanfare, un verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.

9 avril 2023 Distribution des œufs de Pâques

A l'invitation du Lapin de Pâques, petits et grands ont été invités à se rendre sur le terrain de football pour les grands et sur le terrain de jeux pour les petits afin de remplir leurs petits paniers de chocolat.



21 juin 2023

Pour la 2^{ème} année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique à Berchères en compagnie du jazz band « Jazz Time Blues » de Luisant, dans la cour de l'école. Près de 200 spectateurs ont assisté à ce concert de qualité en plein air. Le food truck « Street Burger » et Pizza Marco nous ont régalé de leurs spécialités. Le beau temps était au rendez-vous pour cette superbe soirée très réussie.



25 juin 2023 « Bercheroise 2023 »

La traditionnelle Bercheroise s'est tenue sous le soleil avec un tout nouveau circuit qui a permis aux participants de découvrir le patrimoine gellainvillois et berchérois.



14 juillet 2023
« Déjeuner Républicain »

Le Comité des Fêtes a organisé cette année encore, ce déjeuner républicain dont le succès ne se dément pas.

Autour d'un jambon à l'os, grands et petits ont passé une agréable journée, animée par notre fanfare.

Deux structures gonflables avaient été installées sur le stade pour le plaisir des enfants et de nombreux jeux et animations se sont succédés tout l'après-midi.



du 28 août au 1^{er} septembre 2023
« Semaine des animations sportives en milieu rural »

Pour la 8^{ème} année consécutive, notre village a accueilli la semaine des animations sportives en milieu rural, opération financée par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Cette année encore, Berchères est un des sites les plus fréquentés du Département avec 35 enfants inscrits et 4 clubs participants : le MSD Hockey, le Basket club de Luisant, le Tennis Club Bercherois et le C'Chartres Rugby. Merci à eux pour le soutien qu'ils nous apportent et qui nous permet d'accueillir un grand nombre d'enfants.



8 septembre 2023
« Pique-nique républicain »

130 convives se sont retrouvés sur la place de l'église pour un repas champêtre avec pour commencer un apéritif musical offert par le Comité des Fêtes et la Fanfare du village. Ce dîner convivial était tout particulièrement attendu. En effet, Coupe du Monde de Rugby oblige, un grand écran avait été installé sur la place et tous ont pu profiter du match France/ Nouvelle-Zélande et assister à la victoire de notre équipe 27 à 13.



Convivialité!

9 et 10 septembre 2023
« Fête patronale »

Le soleil et la chaleur ont été au rendez-vous de notre week-end festif. Avec, comme à l'accoutumé la présence de la fête foraine sur le week-end. Le samedi, un défilé de lampions, accompagné par notre Fanfare a été suivi d'un feu d'artifice, puis d'un verre de l'amitié sur la place de l'église parsemée de manèges. Le lendemain, le bric à brac s'est tenu toute la journée, sous un soleil de plomb avec 70 brocanteurs, artisans et associations, égayé par la déambulation des Brass' Ouverts.



Joyeux Flonflon!

16 et 17 septembre 2023
« Journées du Patrimoine »

Pour la 40^{ème} édition des Journées du Patrimoine, le village a présenté des animations. A l'initiative de Berch-Pierre, l'idée était de mettre en avant les différentes richesses qui parcellent notre commune. Cette idée s'est concrétisée avec la mise en place de différentes visites thématiques le dimanche.



Le thème 2023 ayant été le Patrimoine vivant, trois points d'intérêt ont été retenus. En premier lieu, la présentation de la carrière semblait indispensable. Ainsi, une visite guidée, associant géologie et histoire de l'exploitation de la pierre de Berchères a réuni une trentaine de personnes.

Autre patrimoine vivant, l'art de sculpter la pierre s'est concrétisé par la démonstration de taille de pierre. Devant l'église, qui était visitable pour l'occasion, les sculpteurs de l'association se sont relayés toute la journée pour transformer la pierre en un carrier. Enfin, cette journée était l'occasion de présenter un autre lieu encore méconnu de notre commune, les vignes de Berchères. Véritable patrimoine vivant, cette visite du clos a permis de découvrir l'histoire de la viticulture en pays chartrain.



Toutes ces visites ont attiré Berchérois, mais aussi habitants de l'agglomération chartraine. Après cette première édition bercheroise réussie, nous n'avons qu'une hâte, renouveler ce moment de partage aux prochaines journées du Patrimoine !

14 octobre 2023
« Concert gospel de la chorale Daniel Brottier de France »

L'église de Berchères a résonné de chants joyeux et harmonieux ce samedi soir. La chorale Daniel Brottier de France a remporté un beau succès dans une église comble. La joie communicative des choristes et leur talent ont fait passer aux nombreux spectateurs une superbe soirée.



11 novembre 2023
« Commémoration patriotique »



Une fois encore c'est au son des marches militaires interprétées par notre Fanfare qu'a eu lieu la dernière cérémonie de l'année. Le temps froid mais ensoleillé n'avait pas découragé le public et M. le Maire a déposé une gerbe en compagnie des jeunes du CMJ. Un verre de l'amitié a été servi aux participants à l'issue.

2 décembre 2023
« Marché de Noël »

Pour la 3^{ème} année consécutive, toujours à l'initiative des jeunes du CMJ, Berchères les Pierres a organisé son marché de Noël. Comme les années précédentes les recettes seront reversées au bénéfice de l'école.



22 décembre 2023
« Goûter de Noël aux enfants de l'école »

Comme à l'accoutumée, la commune a offert aux enfants de l'école un goûter de Noël : des clémentines, des madeleines et des papillotes ont réjoui les papilles de nos jeunes gourmets. L'ambiance festive sentait les vacances, la salle décorée aux couleurs de Noël brillait de mille feux. Merci au personnel de cantine pour ce beau moment partagé.



Association BERCH-PIERRE



Depuis près d'une vingtaine d'années, nos adhérents ont à cœur de mettre en avant le patrimoine de notre commune, en particulier la carrière historique. Mais, loin d'être de poussiéreux amateurs d'histoire, nous sommes avant tout un groupe dynamique aimant partager des moments de convivialité.

Chacun se retrouve dans Berch-Pierre, grâce à un certain nombre d'événements qui jalonnent l'année. Des sorties sont organisées entre adhérents pour découvrir le patrimoine régional.

Cette année, la sortie nous a permis de découvrir le château d'If à Chartres. Plus nature, des journées dans la carrière sont également proposées pour entretenir le chemin pédestre. Si vous aimez le contact, vous pourrez aussi vous investir en présentant des animations lors des fêtes locales, des Journées du Patrimoine ou encore lors d'activités auprès des enfants et

des jeunes. Enfin, nous n'oublions pas la traditionnelle Berchéroise, notre randonnée annuelle autour de Berchères, un événement central pour l'association.

Rejoignez notre association dès aujourd'hui pour faire partie de cette expérience enrichissante et conviviale!

Vous pouvez nous contacter via notre site internet et nos réseaux sociaux.



www.berch-pierre.fr/
www.instagram.com/berchpierre/
www.facebook.com/profile.php?id=100064906321580

1254, Berchères Les-Pierres

De nobis fabula narratur !
Cette histoire est notre histoire !

Oyez,
Oyez



L'histoire de Berchères-Les-Pierres est très riche, et l'association B.L.P. 1254 souhaite redonner vie à ses habitants du Moyen Âge.

Devenez le chevalier, la bergère, le tavernier, le forgeron, l'évêque, le seigneur etc... en créant votre propre personnage et votre costume au sein de l'atelier couture.

Quel que soit votre âge, BLP1254 vous est ouvert !

Nous organisons notre Assemblée Générale le dimanche 14 janvier à 11h à la salle associative. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié ! Nous vous y attendons avec impatience, en famille ou entre amis. Vous serez accueilli.e.s avec sourire et convivialité.

Avec BLP 1254, revivons l'histoire médiévale du village !

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous lors du week-end de l'Ascension pour une plongée au cœur du XIII^{ème} siècle...

(Les dons de tissus unis (laine et lin surtout), de vieux sacs en cuir, ou de morceaux de bois sont les bienvenus, car nos costumes et accessoires sont à 100% issus du recyclage)

Informations :
secretariatblp1254@yahoo.fr



L'APE Berchères-les-Pierres : L'Association des Parents d'élèves

L'APE Berchères-les-Pierres est une association indépendante à but non lucratif dont l'objectif est l'épanouissement de nos enfants et de la vie sociale de notre école. Pour atteindre cet objectif nous menons des actions diverses tout au long de l'année scolaire.

Ces actions peuvent être des activités extra-scolaires, des animations pour récolter des fonds, des moments de convivialité entre parents d'élèves... Sachez que toutes les idées d'animations sont les bienvenues et c'est pourquoi nos bénévoles sont précieux !

Afin d'illustrer tout cela, voici un résumé de notre année 2022 - 2023 :

- La boom d'Halloween
- La vente des sapins de Noël lors du marché de Noël
- Le loto
- Les ateliers cuisine
- La tombola suivie de la kermesse qui clôture l'année scolaire de nos enfants !

Grâce à vous tous, lors de la réunion de septembre 2023, nous avons eu le plaisir de remettre à l'école un chèque de 3500€.

Les portes de l'association sont ouvertes à tous !
N'hésitez pas à nous rejoindre :
Mail : apebercheres@gmail.com
Ou suivez-nous sur notre page Facebook
Ape Berchères Les Pierres

Nous remercions tous nos bénévoles actuels et ceux qui vont nous rejoindre !
« En travaillant ensemble et réunissant nos richesses, nous pouvons accomplir de grandes choses. » - Ronald Reagan



Le bureau :
Sandra DURAND (présidente),
Elodie ELINORAC (Trésorière),
Marion DUCHESNE (Secrétaire).





ASB Football

Pour la saison 2022/2023 tous nos licenciés ont très bien représentés nos couleurs dans tous les championnats, coupes et tournois. Après la création de nos trois équipes féminines les effectifs sont en hausse.

C'est avec une triste nouvelle que nous débutons cette saison avec la disparition de M. Eric Vovelle qui a œuvré pendant dix-sept ans comme président du club et arbitre officiel.

Le club de football de Berchères vous présente l'encadrement des catégories jeunes et seniors pour la saison 2023/2024

L'encadrement en entente avec le club de Dammarie est le suivant :

U6/U7 (5/6 ans) : Aymerick DENEAU, Michel ALLARD
U8/U9 (7/8 ans) : Cyril DENIZE, Richard BOUCHER, Cédric LEGRAND
U10/U11 (9/10 ans) : Mathis LONGA, Hugo PEIREIRA, Baptiste CHEVALIER, Ismaël HADDI
U12/U13 (11/12 ans) : Mathéo ROSARIO, Clément DE BERTI
(13/14 ans) : Thomas SALMON, Romain VERRIER, Michel ALLARD
U16/U17/U18 (15/16/17 ans) : J-Christophe RAPHAEL, Alexis PREVOST
Seniors : Joël ADEGOROYE, Sébastien SALMON, David BALLESTERO, Clément DE BERTI

Délégués : Claude LE FEVRE
Arbitres : Mathieu CAPPELLO, Quentin HILLION
Dirigeants : Alain RUELLAND, Eric ROCQUAIN
Secrétaire : Maryse VOVELLE
Trésorier : Laurent LEGEAY
Service Civique : Aymerick DENEAU

Votre contact : Michel Allard

0622477232 - Site internet : as-blp-footeo.com

Nos trois équipes féminines en entente avec le club de Dammarie U10 à U16 encadrées et accompagnées par : Mickaël BLAVOT, Loïc MAIGNANT, Nicolas VIVIEN, Manon HELLEGOUARCH et Mickaël LIVET.

Merci à L'ensemble de nos partenaires et à la municipalité pour leur soutien.

Association Ambiance Beauceronne

Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes du village (14 juillet, fête patronale...), les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, à Morancez, ainsi qu'à Prunay le Gillon depuis quelques années.



Quelques nouveaux musiciens nous ont rejoints. C'est un plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la flûte, au xylophone, à l'euphonium et aux tambours pendant les défilés. Nous recrutons toujours des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse, faire résonner les cymbales ou les lames du glockenspiel.

Le Président Claude CIRASSE

Les personnes intéressées pourront prendre contact au :

02 37 26 05 40

Répétition le lundi soir de 18h45 à 20h00 - Salle polyvalente

Le Moto-club de Berchères les Pierres



Le moto-club de Berchères-les-Pierres est une association historique de notre commune. Créé en 1956, affilié à la Fédération Française de Motocyclisme, et organisateur de l'épreuve du 1^{er} mai, le MCBP vous accueille depuis septembre avec un nouveau bureau mais toujours animé de la passion du moto-cross et du souhait de réorganiser l'épreuve du 1^{er} mai en 2024.

Des travaux ont également été menés dans la salle de pause des pilotes récemment rénovée pour plus de confort. Les pilotes et leurs accompagnateurs viennent s'y enregistrer à leur arrivée, puis ils peuvent y boire un café à la buvette pendant la journée et s'y abriter pour déjeuner le midi. Appréciable quand il fait froid et qu'il pleut.

Alors que vous soyez pilotes, ou spectateurs, passez nous voir sur le site et suivez nos pages Facebook et Instagram. Pour le plaisir, la passion et pourquoi pas pour participer à cette grande journée du 1^{er} mai prochain en tant que bénévole... Vous venez ? A bientôt.

Ont été élus :
 Président : M. Fabien Leroux
 Trésorier : M. Antoine Leroux
 Secrétaire : Mme Virginie Millet

Contact / renseignements :
mcberchereslespierres@gmail.com

Une petite nouveauté pour cette future épreuve : nous organiserons pour la première fois sur le circuit de la Garenne, toutes les épreuves du Championnat de Ligue de la région Centre Val de Loire.

Une autre nouveauté cette année : l'organisation d'une épreuve du Championnat de France de moto-cross à l'Ancienne et du Championnat de France Grand Nord catégorie Vétéran le 8 septembre prochain.

Le week-end, nous continuons à accueillir les pilotes de MX, de side-car cross, ou de Quad, confirmés ou débutants, sur nos pistes et les trialistes du Trial Club de Beauce sur leur zone Trial.



Vive la Vie

Tous les mardis à partir de 14 h à la salle associative nous organisons des après-midi « jeux de société » pour se distraire et surtout passer agréablement la période hivernale. C'est gratuit et sans engagement, vous venez quand vous êtes libre, nous serons heureux d'accueillir de nouveaux participants.

- > Notre concours de pêche a eu lieu le samedi 13 mai, nous avons eu 17 participants, c'est peu ! Nous espérons faire mieux l'an prochain.
- > Nouveauté cette année, nous avons mis en place un cours d'art floral à raison d'un cours par trimestre. Cécile qui tient l'atelier floral à Pierres, nous apprend à élaborer des compositions florales en fonction des saisons. Ci-joints les créations de cette année. Nous sommes environ 10 participantes et nous sommes ravies de pouvoir profiter de ses fleurs.
- > Un loto a eu lieu fin novembre en association avec le Tennis Club.



L'an prochain nous renouvelons ces activités et début octobre nous pensons organiser une randonnée pédestre pour participer à Octobre Rose.

Nous serons heureux de vous rencontrer lors de nos manifestations.

guillon.alainetevelyne@neuf.fr

Présidente : Evelyne Guillon

Trésorier : Claude Cirasse - Secrétaire : Maryline Levier

L'Association Pétanque

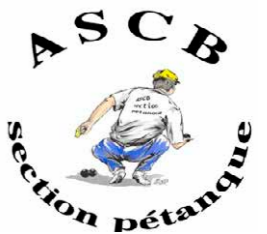
L'Ascb - Section pétanque composée de 78 adhérents de tout âge, habitants la Commune ou ses environs, réunit des joueurs débutants ou confirmés en famille ou entre amis. Pratiquer la pétanque est un moment de détente accessible à tous

Situé au terrain du motocross de la Garenne, le boulodrome dispose de 42 terrains dans un cadre idéalement boisé lors des périodes de grande chaleur. Les terrains sont tous éclairés, permettant des



rencontres en nocturne. Le boulodrome est également ouvert aux adhérents qui le souhaitent le jeudi et le dimanche après-midi à partir de 14h00.

En 2023, six concours entre adhérents y ont été organisés ainsi qu'une rencontre amicale avec la pétanque de Champhol et six concours ouverts à tous, réunissant plus de 80 équipes.



Date à retenir si vous souhaitez nous rejoindre !
Assemblée Générale
VENDREDI 09/02/2024
à 20h00 à la salle des fêtes :

- > Inscription et renouvellement des cartes adhérents Cotisation annuelle 15€ gratuité pour les moins de 18 ans.
- > Calendrier des concours 2023.

Vous pouvez également nous contacter par email : **ascbpetanque@gmail.com**

Compagnie Ruisseau de Lune 🎵

Ateliers d'Eveil Musical Enfants- Parents

C'est reparti pour une nouvelle saison, En avant la Musique !!!
 Sur la commune de Berchères les Pierres, nous proposons, une fois par mois, depuis septembre 2021, des ateliers d'Eveil Musical Enfants Parents, qui se poursuivront sur 2023/2024.

Nous avons passé une très belle saison 2022/2023 avec en point d'orgue, la présentation de notre nouveau spectacle « Voyage Musical » aux familles au mois de Juin.

C'est avant tout un moment de plaisir partagé, via la découverte de nombreux instruments de musique, de comptines, de chants etc... et qui peut permettre aux familles de se retrouver!

Nous animons :

- ♥ des spectacles « Petite Enfance » (N-5 ans) en extérieur et en intérieur
- ♥ des ateliers d'éveil musical
- ♥ Des ateliers autour de la littérature Jeunesse.

Renseignements et inscription
 au **07 81 39 71 45**

ou par mail au **ruisseaudelune@outlook.com**

Vous pouvez nous suivre
 facebook.com/ruisseaudelune

ou sur notre site Internet
 www.compagnie-ruisseau-de-lune.fr



Tennis Club



Smatchos est de retour, pour les TCB's News

Cette année, nous avons un bureau avec de nouveaux membres impliqués qui vont faire perdurer la tradition du TCB : du tennis sérieux pratiqué par des gens sérieux qui sérieusement, s'amuse !

Plus que les 15 licenciés qui peuvent suer au rythme d'un nouveau coach bien expérimenté, ce sont les actions qui cette année sont à mettre à l'honneur.

Du tennis à l'école, de la participation au loto annuel jusqu'à l'animation pour le sport estival, Smatchos est partout et le TCB très actif.

Pour donner à chacun la chance de pratiquer notre sport en loisir ou en compétition, nous n'avons pas augmenté les coûts des adhésions et licences. Alors, débutant ou confirmé, jeune ou presque, sportif ou pas trop, le TCB est le RDV de ceux qui veulent avec Smatchos partager des moments de convivialité sportive.

En hiver comme en été, en salle ou à l'air libre, Smatchos trouve toujours un moyen de se défouler avec vous pour le plus grand plaisir de tous.

Pour nous rejoindre, c'est toujours aussi simple :

tennisclubbercherois@orange.fr
 Président : Rémy Raphael **06 47 63 49 50**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX BERCHEROIS

Vous venez récemment d'élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay, bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre. L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter. C'est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser.

2024 : ANNÉE D'ELECTIONS

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Il est à noter que tous les jeunes français de 18 ans et plus s'étant fait recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales le gouvernement a mis en place une application en ligne, accessible 24h/24h et 7j/7j :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de notre commune, vous pouvez le faire au plus tard le 6e vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin (cette année, il s'agira du vendredi 3 mai 2024) en vous présentant en mairie, muni de votre carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Combien de députés européens élisons-nous ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Comment les députés européens sont-ils élus ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Le 9 juin que faudra-t-il présenter pour voter ?

Berchères les Pierres est classé dans les communes de plus de 1 000 habitants, aussi, si vous êtes français, pour prouver votre identité au moment de voter, vous pourrez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
- Carte d'identité d'élus local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État.

- Carte vitale avec photographie.
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie.
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie.
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
- Permis de conduire (en cours de validité).
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Attention

Vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone, une photocopie, ne sont pas acceptés.

À savoir

La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter, si vous êtes inscrits sur les listes électorales de votre commune.

Si vous souhaitez faire refaire vos papiers d'identité, passeport et/ou carte nationale d'identité

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

34 mairies sont équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes nationales d'identité et Passeports en Eure-et-Loir. Ci-dessous la liste des plus proches.

Mairie d'Auneau-Bleury-St-Symphorien : www.ville-ab2s.fr/

Mairie de Barjouville : www.barjouville.fr/

Mairie de Chartres : www.chartres.fr/

Mairie d'Épernon : www.ville-epernon.fr

Mairie de Lucé : www.luce.fr

Mairie de Luisant : www.luisant.fr/

Mairie de Maintenon : www.mairie-maintenon.fr/

Mairie de Nogent-le-Phaye : www.nogent-le-phaye.com/

Mairie de Nogent-le-Roi : www.nogentleroi.fr/

Mairie de Saint-Georges-sur-Eure : <https://saint-georges-sur-eure.fr/>

Mairie de Sours : www.sours.fr/

vous pouvez géolocaliser une mairie pour traiter votre demande sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Recensement citoyen obligatoire



Tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Pourquoi ? Parce que se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans mais aussi d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

QUI DOIT FAIRE LA DÉMARCHÉ ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

QUE FAUT-IL DÉCLARER ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes : le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

Un justificatif d'identité :

- Carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso)
- Passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- Le livret de famille
- Une carte d'invalidité dans le cas où vous voudriez être exempté de participation à la journée défense et citoyenneté.

QUELS SONT LES EFFETS DU RECENSEMENT ?

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.



A la suite de la Journée Défense et Citoyenneté, le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sera remis au jeune. Il est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (dossier d'auto-école, inscription à un examen, recrutement de sapeur-pompier volontaire, etc.)

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seuls les documents suivants permettent aux administrés de justifier de leur situation vis-à-vis du service national lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (Dossier auto-école, inscription au baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la gendarmerie, ...) :

- le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ou l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté.
- le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté, de ne pas pouvoir s'inscrire à un examen et de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans. Au-delà des délais légaux, les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

En savoir plus sur le recensement citoyen obligatoire sur :

www.service-public.fr

MA JDC SUR MOBILE

Téléchargez l'application Ma JDC sur mobile

L'application permet aux jeunes de :

- **Géolocaliser** leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel
- **Retrouver** toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare/arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...)
- **Prendre contact** plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...)

Information Cambriolage comment se protéger des cambriolages dans les résidences

Quelques chiffres !

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés. Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens. Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apportez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Partenaire de votre sûreté.

- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.



Protéger son habitation :

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne

résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondeage..) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseurs d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

Testez le niveau de protection de votre habitation

En savoir plus sur : www.referentsurete.fr



En cas d'urgence Composez le 17

17
POLICE
SECOURS

et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol.(bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Faites un inventaire de vos biens de valeur sur un support numérique et au besoin partagez le avec une personne de confiance (famille ou ami).

Tarifs périscolaires et communaux

Tarifs des services périscolaires au 1^{er} novembre 2023

Repas enfant (inscriptions à l'année)	4,12 €	Repas enfant ponctuel	7,00 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	Inscriptions à l'année	Garderie Ponctuelle	Frais de gestion de dépassement
Matin	0,88 €	2,00 €	
Midi	1,32 €	2,00 €	
2 ^{ème} garderie du soir (17h30 à 18h30)	1,32 €	2,00 €	10,00 €
ETUDE SURVEILLÉE	1^{ère} GARDERIE	1^{ère} GARDERIE PONCTUELLE	
1,66 €	1,32 €	2,00 €	

Tarifs Communaux au 1^{er} janvier 2024

SALLE POLYVALENTE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 8h le lendemain)	225,00 €	530,00 €
Le Week-end (8h -20h le lendemain)	332,00 €	816,00 €
SALLE ASSOCIATIVE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 21h)	118,00 €	242,00 €
Le Week-end (8h -21h)	118,00 €	242,00 €
	Entreprises locales	Entreprises extérieures
La journée (8h - 14h ou 12h - 18h)	60,00 €	//
La journée (8h - 21h)	120,00 €	180,00 €
DESINFECTION SALLE POLYVALENTE	TARIF	
Particulier	60,00 €	
Association Berchéroise	Les 2 premières gratuites (par année civile) puis 30,00 €	
CAUTION	SALLE POLYVALENTE	SALLE ASSOCIATIVE
	1.500,00 €	1.500,00 €
CONCESSIONS	Concession trentenaire	300,00 €
	Concession de quinze ans	200,00 €
COLOMBARIUM	CAVEAU CINERAIRE (Cavurne)	TARIF
Trente ans 1 ^{er}	Trente ans 1 ^{er}	600,00 €
Trente ans (2 ^{ème})	Trente ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	400,00 €
Quinze ans 1 ^{er}	Quinze ans 1 ^{er}	450,00 €
Quinze ans (2 ^{ème})	Quinze ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	250,00 €
GARAGES COMMUNAUX	432,00 € par an, payable mensuellement soit 36,00 €/mois	
Repas porté à domicile	6.93 €	

ETAT CIVIL

Seuls figurent dans cette page, les naissances et les mariages des Berchérois nous ayant transmis leur autorisation.

Naissance

Date de naissance	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant
15/12/2022	GANGAPAL	Gaby
16/12/2022	VICTOR	Joanna
18/02/2023	ROBY	Neven
11/05/2023	ESSELMY	Sajida
12/05/2023	ROUSSEAU	Raphaël
17/06/2023	CHAUVET	Mahé
24/06/2023	ROBILLARD	Ayden
28/06/2023	GIRAUDON	Ambre
09/07/2023	HEUCLIN	Naël
29/08/2023	MORGADO	Léhaio
20/09/2023	LABBE	Marissa
23/09/2023	MARPAULT	Timothé

Décès

Date de décès	Nom et prénom du défunt	Nom marital
15/01/2023	CHESNEL Eliane	MICHARD
24/03/2023	CHARTRAIN Jean-Pierre	
15/04/2023	LE MOAL Sophie	
19/05/2023	AMÉDÉE Odette	CHAUVEAU
27/09/2023	VOVELLE Eric	
18/11/2023	VARRET François	
08/12/2023	CUISSARD Marcel	

Mariage

Date du mariage	Noms des mariés
20/05/2023	BEUDY Cyrille et PALAGOS Marion
10/06/2023	DIVEKI Patrick et JUBAULT Sandrine
15/07/2023	STÉPHO Romain et LANG Mandy
02/09/2023	CHARPENTIER Alexie et ALLARD Ophélie
09/09/2023	MICHAU Vivien et MASSON Honorine

Médailles d'honneur du travail 2023

OR : M. ROUXEL Jean-Pierre

ARGENT : Mme YGONIN Stéphanie - M. VAURES Xavier

Brèves - Infos

La distribution des bacs de tri sélectif pour le papier et les emballages devrait se faire fin mai 2024 et la première tournée à la mi-juin.

D'ici là continuez à utiliser les bacs de tri mis à disposition à la gare rue de Chartres et à Chamblay. La collecte des verres usagés continuera à se faire dans les bacs d'apport volontaire.

Brèves - Civisme et bon sens

L'état de nos trottoirs est parfois préoccupant.

Des problèmes tels que débris, mauvaises herbes, fissures et stationnement de véhicules rendent certains trottoirs dangereux pour les piétons, en particulier les groupes vulnérables. Les propriétaires et locataires sont appelés à assumer leur responsabilité en entretenant les trottoirs adjacents à leurs propriétés, notamment par le balayage, le désherbage et la réparation des fissures.

En collaborant tous ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer la qualité de vie dans notre commune, à renforcer la sécurité des piétons et à maintenir l'attrait esthétique de notre village, ainsi

qu'à la création d'un environnement plus sûr et agréable grâce au soutien et à l'engagement de tous.

Nous vous remercions sincèrement pour votre coopération dans cette entreprise commune.

Pour toutes questions ou préoccupations,
n'hésitez pas à contacter le secrétariat municipal au

au **02 37 26 02 08**

ou par e-mail à mairie@berchereslespierres.fr

NUMEROS ET CONTACTS UTILES

SAMU	15	Electricité Synelva	02 37 91 80 20 (dépannage)
POLICE	17	Gaz Synelva	02 37 91 80 23 (dépannage)
POMPIERS	18	Hôpital et maternité	02 37 30 30 30
TOUTES URGENCES	112	Pharmacie de garde	3237 ou n° de la gendarmerie
SMS OU FAX	114	Centre antipoison	02 41 48 21 21 (Angers) 24h/24 et 7j/7
GENDARMERIE THIVARS	02 37 26 37 27	Enfance maltraitée	119
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10 / www.eurelien.fr	SOS femmes victimes de violence	3919
CmEau	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com	Fichier national canin/félin	www.i-cad.fr
Ecole de la Pierre Blanche	02 37 26 01 61	Refuge les Acacias (Amilly)	06 36 05 96 77 / www.spa-chartres.com
Synelva	02 37 91 80 00 (accueil gestion client) / http://www.rseipc.fr/		

Tribune de l'opposition « VIVONS BERCHERES »

Bercherises, Bercheris,

Cette rubrique permet de nous exprimer à nouveau pour vous communiquer nos observations après cette année 2023 au sein de l'équipe municipale. Malheureusement nous pouvons aujourd'hui faire un copié-collé de notre précédente tribune. En effet, les inquiétudes restent les mêmes et les questions sans réponse notamment en ce qui concerne les projets les plus importants.

- **1. Le bassin de rétention** : Pour les décideurs la gestion des eaux de pluie dans notre village et la nécessité d'un ouvrage de rétention (initialement avalisé) ne semblent désormais plus être une priorité.
- **2. Le site de la ferme "LEMAIRE"** : L'opacité des décisions de Chartres Habitat nous conduit à constater que le devenir de notre village ne nous appartient plus totalement. Nous savons simplement aujourd'hui que Chartres Habitat a reçu deux propositions, non retenues en raison du coût. Nous comprenons que nous aurions été mis devant le fait accompli si l'une d'elles avait été en concordance avec leur budget. Nous considérons qu'un tel projet, qui va impacter le cœur du village, devrait être étudié en amont entre les représentants de la commune et Chartres Habitat notamment pour s'assurer d'une totale harmonie entre celui-ci et le bâti existant, ce qui n'est pas toujours le cas lors de constructions nouvelles.
- **3. L'atelier municipal** : Ce dernier n'est, a priori, plus à l'ordre du jour. Nous trouvons cela dommageable dans la mesure où des dépenses ont déjà été engagées.
- Nous saluons l'implication du comité des fêtes, particulièrement active, entre autres pour la décoration régulière du lavoir.
- Parmi les réalisations, beaucoup a été fait pour l'école, ce que nous comprenons. Nous nous interrogeons toutefois sur son devenir face à la baisse des effectifs depuis ces trois dernières années.
- Quelles solutions seront envisagées pour y palier ?
- Il serait opportun dorénavant de définir les orientations pour la commune qui semble être en partie paralysée par une réduction drastique des fonds de concours, initialement envisagés, et ce sans explication satisfaisante.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année 2024.

Déclarations - Permis

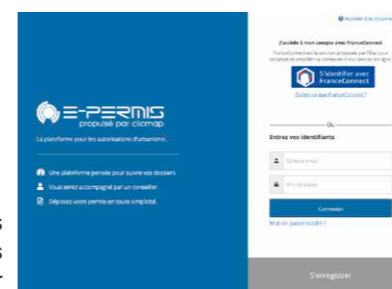
NOM	PRENOM	ADRESSE	TRAVAUX
DÉCLARATIONS DE TRAVAUX			
M. AUGERAY	Jean	40 RUE DES CARRIERES	Installation de panneaux photovoltaïque
M. BARRE	Olivier	6 RUE DES CARRIERES	Réfection de la toiture de la grange et de la charpente
M. LHOPITEAU	Charles Edouard	2 RUE DE CHARTRES	Réfection de la toiture
M. THOUZET	Christian	11 RUE DU LAVOIR	Ravalement des façades
Mme VIGER	Catherine	10 RUE NEUVE	Portail coulissant
M. DUCLOS	Joel	6 RUE DE LA GARE	Isolation extérieure des murs et ravalement
NG GANGAPAL et PARIS	Damien et Marlène	24 RUE DE LA GARE	Changement du portail et de volets
M. CIRASSE	Claude	8 RUE DE LA GARE	Aménagement des combles, pose de fenêtres de toit et d'une porte fenêtre
M. THIERRY	Ludovic	14 RUE DE VOVES	Réfection de la toiture
M. RENAUDIN	Olivier	23 RUE DU HAZARD	Ravalement de la façade
M. RENAUDIN	Olivier	23 RUE DU HAZARD	Réfection de la toiture
M. GUILLEMET	Jean-yves	10 RUE DU HAZARD	Rejointoiement du mur de clôture et des piliers du portail
M. GARREAU	Pierre	27 RUE DE LA GARE	Changement des volets
M. CHARTIER	Clément	25 RUE DE L EGLISE	Changement de fenêtres, d'une porte entrée et d'une porte fenêtre. Transformation de deux fenêtres en porte fenêtres et d'une porte en fenêtre
Mme MARY	Liliane	RUE NEUVE	Division en vue de construire
M. JOSSIER	Alain	5 RUE DU MOULIN	Installation de volets roulants
Mme RUETSY	Elise	2 RUE DE LA GARE	Extension de maison
M. POITRIMOL	Serge	21 RUE DU FOUR BANAL	Remplacement d'une porte de garage et d'une porte d'entrée de maison d'habitation
Mme BOURDIN	Anne	24B RUE DE LA GARE	Pose de velux
M. DURAND	Stéphane	6 RUE DU FOUR BANAL	Ouvertures de toit, remplacement d'huissieries et ravalement
M. FAVRE	Dominique	6 RUE DE VOVES	Remplacement du portail d'entrée existant
M.Mme MORGADO et ANCEAUME	Jérémy et Laly	23 RUE DE VOVES	Réfection de la toiture
M. DUMONT	Jean-marc	6 RUE NEUVE	Réfection de la toiture et du pignon
NEWAY		18 RUE DE VOVES	Installation de 16 panneaux photovoltaïque
Mme MENAGER	Dominique	20 RUE DE LA MAIRIE	Ravalement de façade
M. MAIGNAN	Cyrille	42 RUE NEUVE	Réfection d'un mur et aménagement de l'accès à la maison
M. BERNARD	Pierre	2 RUE DU MOULIN	Remplacement du portail
M. LEGRAND	Mathieu	25 RUE DE LA MAIRIE	Changement du portail
Mme MAIGNAN	Maryse	14 RUE DE LA PISCINE	Remplacement des volets
M. DUMONT	Jean-marc	6 RUE NEUVE	Changement des fenêtres et renouvellement de la peinture des volets
Mme BAZIN-TRANCHANT	Brigitte	6 RUE DE L'EGLISE	Installation de volets roulants
Mme THOUZEAU	Marguerite	25 RUE DE VOVES	Réfection de la toiture
M. BIANCARELLI	Pascal	22 RUE DE LA MAIRIE	Création de fenêtres de toit
M. POITRIMOL	Serge	21 RUE DU FOUR BANAL	Remplacement de fenêtres, de portes fenêtres et de volets
PERMIS DE CONSTRUIRE			
M. MONIZ	Kévin	Rue du Four Banal	Construction d'une maison d'habitation
M. MASSICOT	Jean-Claude	Chemin de la Taille	Modification d'une fenêtre et d'une porte
M. ROUX	Gatien et Flavien	4 Route de Berchères-les-Pierres	Extension d'une maison d'habitation
SCI NICAU		La Fontaine	Ajout toiture végétalisée
SCI NICAU		La Fontaine	Surélévation d'une partie du projet. Modification de l'accès
PERMIS D'AMÉNAGER			
M. et Mme PASSERIEU	Daniel et Josette	15 rue des Carrières	Démolition d'un abri de jardin et d'une piscine
M. LHOPITEAU	Charles-Edouard	2 rue de l'Église	Démolition partielle d'un bâtiment

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées sur la plateforme :

www.e-permis.fr/

Il sera néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier au guichet de la mairie.



- Remplir le formulaire en ligne selon l'autorisation demandée.
- Joindre les pièces du dossier au format PDF, JPG, JPEG, PNG (la taille ne peut dépasser 10 Mo par fichier).
- Valider le dossier.
- Vous recevrez, sous un délai d'un jour ouvré, un accusé d'émission électronique par e-mail ou dans l'historique du dossier accessible depuis le téléservice.
- Par la suite, le guichet unique de la Commune vous transmettra un accusé de réception électronique de votre dossier. Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception de cet accusé de réception.

Modalités d'utilisation de la plateforme

- Créer votre compte directement depuis le téléservice.

Pour vous aider, un tutoriel est accessible à l'adresse suivante :

tuto.e-permis.fr/

COMMERCES ET ARTISANS

La commune de Berchères-les-Pierres est heureuse de vous présenter ses artisans et commerçants. Si vous n'êtes pas mentionnés et que vous souhaitez l'être, merci de contacter la mairie.

Distri'Patates

Depuis 2 ans sur le hameau de Chamblay nous proposons à la vente notre production de pommes de terre par le biais d'un distributeur automatique.

ouvert 24h/24h et 7jours/7.

Merci à nos fidèles clients et à ceux qui ne sont pas encore venus...

Alors n'hésitez pas à vous arrêter !



14 rue de la Gare 28630 Berchères-les-Pierres
02 37 26 03 82
boutinpatrice@aol.fr
www.pronett28.fr

Ravalements - Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage toitures
Peinture et aménagements intérieurs
Isolation des combles - Revêtements sols et murs

AGL Aerogommage

Sablage - Aerogommage et remise à neuf
Rudy Legrain
Rue de l'église
28630 Berchères-les-Pierres
06 87 39 92 12



SABLAGE - AEROGOMMAGE
ET REMISE A NEUF.

POITRIMOL THIERRY

Electricité générale neuf et rénovation
Thierry Poitrimol
40 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
09 50 47 96 27 / 06 10 78 83 81



La société Attrap'3D s'occupe de vos problèmes de nuisibles. Rongeurs, nids de guêpes et de frelons, insectes, taupes au autres bestioles invasives.

Maxime GUYON

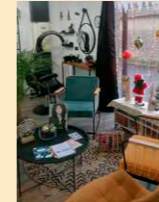
06 22 87 87 70
atrap3d@gmail.com
www.atrap3d.fr

Les Ciseaux de Jen

Poussez la porte de ce salon chaleureux et conviviale et laissez-vous chouchouter par Jennifer. Elle coiffe tout aussi bien les femmes, les hommes (soin de la barbe y compris) et les enfants.



Elle vous accueille du lundi au samedi :
lundi de 14h00 à 19h00
mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 16h00
(jeudi et dimanche : fermé)



contacts : lesciseauxdejen@outlook.fr

02 37 24 61 69

réserver en ligne :

www.planity.com/les-ciseaux-de-jen-28630-bercheres-les-pierres

Zeniior, Planète Retraite :

Prêt à embarquer !

Inventez ou réinventez votre retraite idéale, où vos rêves prennent vie !



Retrouvez toutes les informations et les actus sur mon site **www.zeniior.fr**
Suivez-moi sur facebook ou LinkedIn

06 13 37 13 44

Menuiserie Charpente William LAFEUILLE



RGE Qualibat depuis 1951

Rue de la Gare - 28630 Berchères-les-Pierres

02 37 26 04 95

www.entreprise-lafeuille.fr

P. Marco Pizza

07 57 47 76 57

Vente à emporter



Tous les mercredis soirs

place du 19 mars depuis mai 2020

Depuis, je me suis fait une fidèle clientèle en proposant des pizzas savoureuses et généreuses. Je m'efforce de choisir des ingrédients de qualités. Je pense que les clients viennent avec autant de plaisir que j'ai à leur préparer.

Pose carrelage faïence neuf et rénovation
DEVIS GRATUIT

PETIN Jérôme ARRELAGE

14 rue du lavoir
28630 Bercheres les Pierres
06.70.99.91.55

petinj@wanadoo.fr

Jérôme Pétrin, carreleur
Artisan carreleur

j'ai ouvert ma société en août 2018. Je totalise 25 années d'expérience Spécialisé dans la pose de carrelage, faïence, en neuf et rénovation.

BESNARD ELEC
Mickaël Besnard
Electricité générale, habitation, tertiaire et industriel
Plus de 25 ans d'expérience dans ces domaines
07 67 18 53 81
besnardec28@gmail.com
28630 Berchères-les-Pierres



AL'atelier
Artisan tapissier

- Réfection de sièges tout style
- Garniture traditionnelle et contemporaine
- Couture d'ameublement
- Vente de tissus d'éditeurs
- Devis gratuit

2, Bussay 28630 Berchères-les-Pierres
06 63 61 38 53 AL'atelier

Les Huitres de Marennes Oléron
Retrouvez M. ou Mme Durand,

les samedis de 9h00 à 12h30 (en saison),
place du 19 mars à Berchères.
Leur passage est signalé sur Panneau Pocket.



Sylvia SAURAT

07 67 63 14 45

sylvia.saurat@iadfrance.fr

iad France

Rendez-vous sur iadfrance.fr

Votre conseillère immobilière sur Berchères-les-pierres et ses alentours

*Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Chartres sous le numéro 877685859, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Ça va se passer en 2024

Et déjà quelques dates à retenir :

- **Samedi 27/01/24** : Loto du Club de Football
- **Dimanche 17/03/24** : Banquet des aînés
- **Mardi 19/03/24** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Dimanche 30/03/24** : Chasse aux œufs de Pâques
- **Samedi 06/04/24** : Concours de pêche du Club Vive la Vie
- **Mercredi 01/05/24** : Motocross championnat ligue régionale
- **Mercredi 08/05/24** : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- **Jeudi 09/05/24** : Tournoi de Football de l'Ascension
- **Vendredi 21/06/24** : Fête de la musique
- **Dimanche 23/06/24** : Marche "La Bercheroise"
organisée par l'association Berch-Pierre
- **Dimanche 14/07/24** : Déjeuner républicain
à l'occasion de la Fête Nationale
- **Vendredi 06/09/24** : Dîner champêtre
à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 07/09/24** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 08/09/24** : Bric à brac à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 08/09/24** : Motocross championnat
- **Samedi 21 et Dimanche 22/09/24** : Journées du Patrimoine
avec l'association Berch-Pierre
- **Samedi 05/10/24** : Randonnée pour " Octobre rose "
par l'association Vive la vie
- **Lundi 11/11/24** : Commémoration de la Victoire et de la Paix,
jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918,
et hommage rendu à tous les morts pour la France
- **Samedi 06/11/24** : Loto de Vive la Vie et du Club de Tennis
- **Vendredi 06/12/24** : Marché de Noël et vente des sapins de l'APE

